



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

France Terre d'asile

Question écrite n° 16221

Texte de la question

Mme Claude Darciaux souhaite attirer l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la lutte contre la précarité et l'exclusion sur les difficultés croissantes de l'association France Terre d'asile, présidée par M. Pierre Henry, à exercer ses activités. Depuis des années, chaque jour, des centaines de demandeurs d'asile en situation régulière s'adressent au siège de France Terre d'asile, situé au 25, rue Ganneron, dans le 18^e arrondissement de Paris. Au total, c'est un flux annuel de 60 000 personnes qui est reçu par seulement six salariés dans des locaux qui ne dépassent pas 150 mètres carrés. Une situation déjà complexe, aggravée par la fermeture du centre de Sangatte par le Gouvernement. Elle lui demande quelles aides elle compte apporter à cette association, qui effectue un travail utile et difficile, afin qu'elle puisse continuer à recevoir dignement une population fragile, sans susciter l'intolérance que pourrait, à la longue, générer cette situation auprès de riverains gênés.

Texte de la réponse

L'association France Terre d'asile accueille un flux croissant de demandeurs d'asile, dans des locaux inadaptés et avec une équipe réduite, au siège de l'association, 25, rue Ganneron dans le 18^e arrondissement. Ces difficultés sont actuellement en voie de résolution dans la mesure où des locaux appropriés à l'accueil de plusieurs centaines de demandeurs d'asile ont été trouvés au n° 15 de la rue Ganneron, à proximité du siège de l'association. Une subvention de l'Etat (DASS de Paris) de 360 486 euros, une indemnité compensatrice de loyer versée par la ville de Paris ainsi qu'une demande de cofinancement déposée auprès du Fonds européen des réfugiés (FER) de 61 200 euros, qui vient d'être retenue au titre du programme complémentaire de ce fonds pour 2003 permettent d'assurer le financement des moyens nécessaires pour résoudre les difficultés signalées.

Données clés

Auteur : [Mme Claude Darciaux](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16221

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : précarité et exclusion

Ministère attributaire : précarité et exclusion

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 2003, page 2866

Réponse publiée le : 28 juillet 2003, page 6095